

Comité Technique Local du 26 AVRIL 2022
Fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents
Déclaration Liminaire

Mme La Présidente du CTL, Mme La Directrice Régionale,

Dans cette courte déclaration liminaire sur le fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail, FO DGFIP 13 souhaite préciser qu'aucun euro ne doit retourner à la Direction Générale.

Nous voulons avoir la certitude de ne pas perdre les 257 000 euros alloués aux agents de notre département.

Pour cela, nous sommes prêts à examiner le premier projet des chèques vacances souhaité par un peu plus de la moitié des agents dans leurs propositions et à voter POUR.

Mais nous ne souhaitons pas prendre de risque si cette proposition devait être rejetée par la Direction Générale.

C'est pourquoi, nous voulons que les autres projets proposés soient examinés et soumis également au vote avec accord majoritaire.

Il nous faut un plan B pour sécuriser le fonds d'autant plus que nous n'avons pas de certitude sur une nouvelle convocation de ce CTL.

En conclusion, pour FO DGFIP, rien ne serait pire que de voir cette somme allouée dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie au travail des agents, retourner en centrale parce que nous aurions été incapables de nous mettre d'accord.